



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
DU LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C., AU 630 RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 1^{er}
SEPTEMBRE 1988, A 20H00.

Etaient présents:

Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Georges Florès, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Pierre Beauregard, conseiller suppléant
Monsieur Denis Viens, conseiller suppléant
Monsieur Paul-André Perreault, conseiller
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier

Etaient absents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par
Jean-Claude Beaudoin)
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller (remplacé par
Pierre Beauregard)
Monsieur Jacques Martin, conseiller (remplacé par
Denis Viens)

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
4 août 1988
3. Situation à Saint-Basile : incendie de l'entrepôt
de B.P.C.
4. Train de banlieue
5. Site d'enfouissement sanitaire : M.R.C. de
Lajemmerais
6. Schéma d'Aménagement
7. Règlements d'emprunts : demandes d'avis
 - 7.1 Règlement no. 1140-88 : ville de Beloeil
 - 7.2 Règlement no. E-345 : ville d'Otterburn Park
 - 7.3 Règlement no. 88-472 : ville de Chambly
8. Evaluation foncière : prolongation de dépôts de
rôles
9. Autoriser le directeur général à assister au con-
grès de l'U.M.R.C.Q.
10. Autoriser le coordonnateur à l'aménagement à assis-
ter au colloque sur la gestion intégrée des déchets



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

11. Bordereau des comptes à payer
12. Correspondance
13. Affaires publiques
14. Divers
15. Clôture de la séance

POINT 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

88-1269

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que
rédigé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les
points suivants :

- 6.1 Exclusions des zones agricoles : périmètres
d'urbanisation
- 10.1 Nomination du fonctionnaire désigné à Saint-Charles
Paroisse
- 10.2 Nomination du représentant de St-Charles Paroisse
au sein du C.C.A.
- 14.1 Nettoyage des berges : projet de la S.M.D.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE OR-
DINAIRE DU 4 AOÛT 1988

88-1270

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussièr
APPUYE PAR Monsieur Pierre Beauregard

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire
du 4 août 1988, soit et est adopté tel que rédigé
par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 3. SITUATION A SAINT-BASILE : INCENDIE DE L'EN-
TREPOT DE B.P.C.

Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand,
présente brièvement l'état de la situation suite à l'in-
cendie de l'entrepôt de B.P.C., le 23 août dernier.
Après cette présentation, monsieur Gagnon répond aux
questions des membres du Conseil.

88-1271

C'est à l'UNANIMITE que les membre du Conseil adoptent
une motion d'appui et de sympathie face au drame que vit
actuellement les résidents de la ville de St-Basile-
le-Grand.

88-1272

C'est aussi à l'UNANIMITE que les membres du Conseil
offrent leur entière collaboration à la ville de Saint-
Basile-le-Grand.



No de résolution
ou annotation

88-1273

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

De plus, la résolution suivante est adoptée :

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a déposé, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une demande d'autorisation afin de permettre la construction d'un garage municipal sur le lot 527 situé en zone agricole;

ATTENDU QUE ladite demande est conforme aux règlements de la M.R.C.;

ATTENDU QUE le garage municipal actuel est adjacent à l'entrepôt de B.P.C., incendié le 23 août dernier et que, conséquemment, la municipalité n'y a plus accès d'aucune façon;

ATTENDU l'urgence pour la municipalité de relocaliser son garage municipal

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU DE demander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la municipalité de Saint-Basile-le-Grand à construire son garage municipal sur le lot 527;

DE demander à la Commission, vu les circonstances très particulières, de traiter en priorité la demande de la municipalité de Saint-Basile-le-Grand.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 4. TRAIN DE BANLIEUE

Monsieur Julien Bussière, maire de Beloeil et président du Conseil Intermunicipal de Transport de la Vallée du Richelieu, présente l'état de la situation dans le dossier du train de banlieue, à savoir : la position du C.I.T. quant au maintien du train actuel et la position du C.I.T. quant à l'avenir du train sur la Rive-Sud.

Les membres du Conseil demandent au président du Conseil Intermunicipal de Transport de la Vallée du Richelieu de faire parvenir à chacune des municipalités membres de la M.R.C. une résolution type, sollicitant l'appui des municipalités face au principe d'une desserte ferroviaire sur la Rive-Sud.

On demande également que la résolution type soit accompagnée d'un bref document explicatif de la situation.

POINT 5. SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE : M.R.C. DE LAJEMMERAIS

Suite à une demande d'appui de la part du conseil de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, concernant son opposition au site d'enfouissement de la M.R.C. de Lajemmerais à Calixa-Lavallée, une rencontre a été organisée à la demande du Conseil de la M.R.C.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

La rencontre s'est tenue le 30 août dernier, au siège social de la M.R.C. de Lajemmerais, en présence de quatre (4) membres du conseil de la M.R.C. de Lajemmerais et de quatre (4) membres du conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Le but de cette rencontre était de connaître les raisons qui motivent le choix du site de Calixa-Lavallée et le type d'exploitation que l'on compte y établir.

Les membres présents à cette rencontre font rapport au Conseil et ce dernier convient de ne prendre une position définitive sur le sujet que lors de la prochaine séance.

POINT 6. SCHEMA D'AMENAGEMENT

Le directeur général informe les membres du Conseil que le COMPADR ne s'est pas encore réuni et ce, depuis la mi-juin et c'est, semble-t-il, l'unique raison pour laquelle l'entrée en vigueur de notre Schéma n'a pas encore été décrétée.

6.1 Exclusions des zones agricoles : périmètres d'urbanisation

Les villes de Chambly et de Beloeil sont actuellement impliquées dans une demande de révision de leur périmètre d'urbanisation avec la Commission et ce, pour leurs zones industrielles en particulier.

Face aux nombreuses difficultés rencontrées par ces municipalités et face à la position prise par la M.R.C. pour le cheminement des demandes de révision des périmètres d'urbanisation avec la Commission, la résolution suivante est adoptée :

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu identifie des périmètres d'urbanisation en zones agricoles;

ATTENDU QUE ledit Schéma stipule que les périmètres d'urbanisation doivent être négociés directement par les municipalités concernées avec la C.P.T.A.Q., à la condition de répondre à certains critères préétablis au Schéma;

ATTENDU QUE les municipalités de Beloeil et de Chambly se sont engagées dans ce processus, auprès de la C.P.T.A.Q. pour des périmètres d'urbanisation touchant leur zone industrielle;

ATTENDU QUE suite aux rapports des analystes de la C.P.T.A.Q., lesdites municipalités rencontrent d'importantes difficultés

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Claude Beaudoin
APPUYE PAR Monsieur Julien Bussière

88-1274



No de résolution
ou annotation

88-1274
(suite)

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

ET RESOLU, par le conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, DE solliciter dans les plus brefs délais une rencontre avec le président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, monsieur Pierre-Luc Blain, afin de connaître la position de la Commission face au mode d'étude des périmètres d'urbanisation.

QUE le préfet et le préfet suppléant de la M.R.C. participent à la rencontre, de même que les maires des municipalités de Beloeil et de Chambly.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POINT 7. REGLEMENTS D'EMPRUNTS : DEMANDES D'AVIS

Règlement no. 1140-88 : Ville de Beloeil

88-1275

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 15 août 1988 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement d'une rue existante et située en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Jean-Claude Beaudoin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement no. 1140-88 de la ville de Beloeil.

ADOPTE A L'UNANIMITE



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

glement no. E-345 : Ville d'Otterburn Park

88-1270
ou annotation

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 17 août 1988 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur

Annulé



No de résolution
ou annotation

88-1276

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

Règlement no. E-345 : Ville d'Otterburn Park

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 17 août 1988 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement de rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Jean-Claude Beaudoin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement no. E-345 de la ville d'Otterburn Park.

ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement no. 88-472 : Ville de Chambly

88-1277

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 30 août 1988 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

No de résolution
ou annotation

88-1277
(suite)

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Jean-Claude Beaudoin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement no. 88-472 de la ville de Chambly.

ADOpte A L'UNANIMITE

**POINT 8. EVALUATION FONCIERE : PROLONGATION DE DEPOTS
DE ROLES**

88-1278

ATTENDU QUE le conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté la firme d'évaluateurs MORIN, ROY, DESILETS & ASSOC., afin d'effectuer la réfection globale du rôle d'évaluation des municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et de McMasterville, de même que la réfection globale du rôle de valeur locative dans le cas de McMasterville;

ATTENDU QUE conformément à l'article 70 de la Loi sur la fiscalité municipale, lesdits rôles doivent être déposés avant le 16 septembre 1988;

ATTENDU QUE certaines complications, lors de l'élaboration desdits rôles, empêchent les évaluateurs de respecter l'article 70 de la Loi;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale, le Ministre peut permettre que les rôles soient déposés à une date ultérieure au 16 septembre 1988

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU DE demander au Ministre des Affaires municipales de permettre que les rôles d'évaluation des municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et de McMasterville, de même que le rôle de valeur locative de McMasterville soient déposés au plus tard le 1er novembre 1988.

ADOpte A L'UNANIMITE

**POINT 9. AUTORISER LE DIRECTEUR GENERAL A ASSISTER AU
CONGRES DE L'U.M.R.C.Q.**

88-1279

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

88-1279
(suite)

ET RESOLU QUE le directeur général soit et est autorisé à assister au congrès de l'U.M.R.C.Q. qui se tiendra à Québec les 13, 14 et 15 octobre prochains et que les frais inhérents à ce congrès soient défrayés par la M.R.C.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POINT 10. AUTORISER LE COORDONNATEUR A L'AMENAGEMENT A
ASSISTER AU COLLOQUE SUR LA GESTION INTEGREE
DES DECHETS

88-1280

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Georges Florès

ET RESOLU QUE le coordonnateur à l'aménagement soit et est autorisé à assister au colloque sur la gestion intégrée des déchets qui se tiendra à Victoriaville les 3 et 4 novembre prochains et que les frais inhérents à ce colloque soient défrayés par la M.R.C.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10.1 Nomination du fonctionnaire désigné à Saint-Charles
Paroisse

88-1281

ATTENDU la démission du fonctionnaire désigné de la
municipalité de Saint-Charles Paroisse;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit nommer sur son
territoire un fonctionnaire désigné pour
l'application du règlement de contrôle
intérimaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles Paroisse a
nommé, par résolution, monsieur Yves
Bernier, inspecteur municipal;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 3.2.2 du règlement
de contrôle intérimaire, la nomination du
fonctionnaire désigné doit être autorisée par
le Conseil de la M.R.C.

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur Pierre Beauregard

ET RESOLU QUE le Conseil accepte la nomination de
monsieur Yves Bernier à titre de fonctionnaire désigné
de la M.R.C. dans la municipalité de Saint-Charles
Paroisse.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10.2 Nomination du représentant de St-Charles Paroisse
au sein du C.C.A.

88-1282

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles Paroisse a
nommé, par résolution, monsieur Yves
Bernier comme représentant au sein du Comité
consultatif d'aménagement, et ce, en rempla-
cement de monsieur Pierre Chalifoux;



No de résolution
ou annotation

88-1282
(suite)

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le Conseil doit entériner cette nomination conformément au règlement de régie interne du Comité

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Georges Florès
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE monsieur Yves Bernier soit et est nommé représentant de la municipalité de Saint-Charles Paroisse au sein du Comité consultatif d'aménagement.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 11. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

88-1283

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Georges Florès
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #75, de chèque #3169 à chèque #3185 et chèque #S1620 à chèque #S1656 pour un montant total de 19 525,06 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 12. CORRESPONDANCE

- 1989 11-07-88 Lettre de MADAME SUZANNE BOIVIN, directrice des services administratifs, U.M.R.C.Q., nous demandant de leur faire part de nos intentions quant à l'utilisation des chambres réservées pour les prochaines assises.
- 1990 26-07-88 Lettre de MONSIEUR PAUL RATHE, greffier, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant copie certifiée conforme du règlement 88-466, pour appui du Conseil de la M.R.C.
- 1991 28-07-88 Lettre de MONSIEUR LEON DUCHARME, préfet, M.R.C. DU GRANIT, nous présentant deux propositions concernant le financement du loisir.
- 1992 28-07-88 Lettre de MONSIEUR PIERRE METHOT, conseiller politique, M.A.M., accusant réception de la nôtre concernant le site de dépôt de pneus usés à St-Amable.
- 1993 29-07-88 Lettre de MONSIEUR ROBERT BERUBE, ROBERT BERUBE & ASSOCIES INC., nous informant de leur changement d'adresse.
- 1994 02-08-88 Lettre de MONSIEUR SERGE M. MONTAGNE, ing., MINISTERE DES TRANSPORTS, nous transmettant une copie des rapports produits par le service du développement du transport terrestre des personnes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1995 03-08-88 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., nous transmettant copie du texte faisant état de la position de l'U.M.R.C.Q. dans le débat du zonage agricole.
- 1996 03-08-88 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., nous invitant au colloque qui se tiendra les 3 et 4 novembre prochains, et ce, sous le thème "Vers une gestion intégrée des déchets".
- 1997 03-08-88 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., nous transmettant un document faisant état de la situation exacte de l'ouverture des lettres patentes.
- 1998 03-08-88 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., assurant de leur appui face aux M.R.C. dont le Schéma d'Aménagement n'est pas en vigueur.
- 1999 04-08-88 Lettre de MADAME GISELE COLLETTE, secrétaire-trésorière, SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution 88-209, qui appuie les citoyens face à leur opposition pour un site d'enfouissement sanitaire en la municipalité de Calixa-Lavallée.
- 2000 05-08-88 Lettre de MADAME HELENE LORD, secrétaire, SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le résultat de l'élection partielle dans leur municipalité.
- 2001 09-08-88 Lettre de Me MARK OSTERMAN, attaché politique, CABINET DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, accusant réception de la nôtre concernant le site de dépôt de pneus usés à Saint-Amable.
- 2002 10-08-88 Lettre de MONSIEUR BERTRAND LAROCHE, directeur des finances, VILLE DE BELOEIL, relativement à l'augmentation du loyer à 1 511,23 \$ par mois, soit à 12,43 \$ du pied carré à partir du 1er juillet.
- 2003 11-08-88 Lettre de MONSIEUR MICHEL PAGE, ministre, M.A.P.A.Q., autorisant la prise en charge et le paiement des travaux de drainage projetés dans la branche des Sept Arpents du cours d'eau Bernard.
- 2004 11-08-88 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERIN, ing., M.A.P.A.Q., nous informant que les travaux dans le cours d'eau Branche 38 du ruisseau Coderre sont complètement terminés depuis la mi-juin 1988.
- 2005 12-08-88 Lettre de MONSIEUR RAYMOND CARON, M.A.P.A.Q., nous informant de la suspension du dossier de la Branche 20 cours d'eau Amyot.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

- 2006 12-08-88 Lettre de MONSIEUR RAYMOND CARON, M.A.P.A.Q., nous informant du dossier du cours d'eau Petit Lacroix-LaFabrique.
- 2007 15-08-88 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, greffier, VILLE DE BELOEIL, demandant l'appui du Conseil de la M.R.C. face à leur règlement 1140-88.
- 2008 15-08-88 Invitation au Préfet à participer au congrès d'orientation du SYNDICAT DE BASE DE L'U.P.A. CEINTURE VERTE, le 23 août 1988, à 20 heures.
- 2009 15-08-88 Lettre de MADAME CLAIRE BOURGET, représentante, L'ECLAIREUR, nous informant de leur intérêt à soumissionner pour l'impression du Schéma d'Aménagement.
- 2010 15-08-88 Lettre de MONSIEUR FLORENT GAGNE, sous-ministre adjoint, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, nous transmettant un document dans lequel l'énoncé de politique reprend l'essentiel des positions retenues dans le cadre du processus de consultation avec le monde municipal tenue en août 1987.
- 2011 17-08-88 Lettre de MONSIEUR CLIFFORD LINCOLN, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, nous transmettant la synthèse des discussions tenues lors des journées de consultation concernant une politique de gestion intégrée des déchets.
- 2012 17-08-88 Lettre de MONSIEUR JEAN H. PAGE, sec.-trés., VILLE D'OTTERBURN PARK, demandant l'appui du Conseil de la M.R.C. face à leur règlement E-345.
- 2013 19-08-88 Lettre de MONSIEUR JACQUES HEBERT, sec.-trés., SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, relativement à la réfection du rôle d'évaluation pour qu'il soit déposé à une date ne pouvant être postérieure au 1er novembre 1988.
- 2014 19-08-88 Lettre de MONSIEUR ROBERT MICHAU, préfet, M.R.C. DE LA MINGANIE, demandant l'appui de la M.R.C. afin que les représentants élus de leurs municipalités soient associés au processus de négociation relativement aux revendications des peuples autochtones dans leurs territoires.
- 2015 22-08-88 Copie de lettre de MONSIEUR JEAN-LUC BOIVIN, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, adressée à KITELCHIRE CORP., les informant d'obtenir la confirmation des deux municipalités et celle de la M.R.C., afin que le dossier puisse être étudié, relativement à la marina Saint-Denis / Saint-Ours.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

- 2016 22-08-88 Lettre de MONSIEUR RICHARD THERIAULT, dir. de communications, M.A.M., concernant la date de la prochaine tenue de la Semaine de la municipalité.
- 2017 22-08-88 Copie conforme de lettre de MONSIEUR GUY MAGNAN, sec.-trés., VILLAGE SAINT-CHARLES, adressée à MONSIEUR RAYMOND CARON, M.A.P.A.Q., concernant le certificat de publication pour le cours d'eau Petit-Lacroix Lafabrique.
- 2018 24-08-88 Lettre de MONSIEUR DANIEL ST-GERMAIN, MORIN ROY DESILETS & ASSOC., concernant le mandat que nous leur avons confié relativement au rôle d'évaluation foncière de Saint-Marc. Vu les nombreuses complications rencontrées tout au long des différentes étapes, faire une demande au M.A.M. afin de déposer le rôle à une date ne pouvant être postérieure au 1er novembre 1988.
- 2019 24-08-88 Lettre de MONSIEUR DANIEL ST-GERMAIN, MORIN ROY DESILETS & ASSOC., concernant le mandat que nous leur avons confié relativement au rôle de la valeur locative de McMasterville. Vu les nombreuses complications rencontrées tout au long des différentes étapes, faire une demande au M.A.M. afin de déposer le rôle à une date ne pouvant être postérieure au 1er novembre 1988.
- 2020 24-08-88 Lettre de MONSIEUR DANIEL ST-GERMAIN, MORIN ROY DESILETS & ASSOC., concernant le mandat que nous leur avons confié relativement au rôle d'évaluation foncière de McMasterville. Vu les nombreuses complications rencontrées tout au long des différentes étapes, faire une demande au M.A.M. afin de déposer le rôle à une date ne pouvant être postérieure au 1er novembre 1988.
- 2021 25-08-88 Lettre de ME ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, accusant réception de la nôtre du 11 août dernier, ainsi que de la résolution 88-1253 concernant la Marina St-Denis/St-Ours et nous demandant plus de détails avant d'entreprendre des procédures judiciaires.
- 2022 25-08-88 Lettre de MONSIEUR PIERRE BERNARDIN, d.g., M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant copie de l'ordre du jour proposé et relatif à la rencontre du 30 août 1988.
- 2023 25-08-88 Lettre de MONSIEUR MARCEL LEFEBVRE, assistant-directeur, LES PELERINS DE SAINT-MICHEL, nous demandant d'adopter une résolution à l'effet d'obtenir, du gouvernement fédéral, une allocation de 12 000,00 \$ par année pour la mère au foyer.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

- 2024 26-08-88 Lettre de MONSIEUR BERTRAND GAUVIN, sec.-trés., SAINT-CHARLES PAROISSE, nous informant qu'à compter du 1er septembre 1988, MONSIEUR YVES BERNIER occupera le poste d'inspecteur municipal-agraire et garde-feu.
- 2025 26-08-88 Lettre de MADAME DANIELLE CHEVRETTE, directrice générale, S.M.D., nous remerciant de l'appui et de la collaboration que nous leur témoignons relativement au projet de nettoyage et de revégétalisation des rives et accusant réception de notre résolution à ce sujet.
- 2026 26-08-88 Lettre de MONSIEUR GILBERT ST-LAURENT, U.M.R.C.Q., invitant les maires des municipalités du Québec au congrès annuel de l'U.M.R.C.Q., sous le thème de "Le nouvel environnement ... économique, A NOUS DE JOUER!", tenue les 13, 14 et 15 octobre 1988.
- 2027 29-08-88 Lettre de MADAME LUCILLE ROSS-VINCELLI, sec.-trés., M.R.C. DE THERESE DE BLAINVILLE, nous transmettant copie de la résolution no. 88-38 relative à la juridiction - berges et cours d'eau.
- 2028 29-08-88 Lettre de MADAME ELAINE SIMARD, relationniste, SOCIETE POUR LE PROGRES DE LA MONTEREGIE, invitant le Préfet à une conférence de presse pour le lancement du guide d'utilisation de la banque de données, qui aura lieu le 14 septembre 1988 à 17 heures à l'Hostellerie Rive-Gauche de Beloeil.
- 2029 30-08-88 Lettre de MONSIEUR PAUL RATHE, greffier, VILLE DE CHAMBLY, demandant l'appui du Conseil face à leur règlement no.88-472.

Publications des mois de juillet et août 1988

La Revue Municipale	vol. 66, no. 7 juillet 1988
Urba	juillet-août 1988
Municipalité	juillet-août 1988
Gazette Officielle du Québec	no. 28 6 juillet 1988
Recherches Transport	juin 1988
L'Itinéraire de la Montérégie	vol. 3, no. 3 juillet 1988
Guide odonymique du Québec	
Ener Gestion	vol. 2, no. 1



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

Gazette Officielle du Québec	no. 29 13 juillet 1988
Construire	vol. 3, no. 3 juin/juillet/août 1988
La Montérégie ... une région pleine d'énergie S.P.M.	
Le toponyme	vol. 6, no. 1 juin 1988
Quorum	vol. 13, no. 5 août 1988
Gazette Officielle du Québec	no. 30 20 juillet 1988
Info +	vol. IX, no. 17 27 juillet 1988
Mini-Scribe	Québec, 1er août 1988
Gazette Officielle du Québec	no. 31 27 juillet 1988
Les nominations à l'ordre national du Québec	1988
Liaison Loisirs	vol. 1, no. 8 juillet-août 1988
L'Aménagement foncier : - Des accords au zonage	
La Revue de l'ATEQ	vol. 2, no. 5 juillet 1988
Gazette Officielle du Québec	no. 32 3 août 1988
Muni-Express	no. 8 août-septembre 1988
Les Etats généraux de l'aménagement au Canada	
Aménagement 88	
Info +	vol. IX, no. 16 16 août 1988

POINT 13. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune intervention de la part du public.

POINT 14. VARIA

14.1 Nettoyage des berges : projet de la S.M.D.

Face à son projet de nettoyage des berges en Montérégie, la S.M.D. demande à la M.R.C. d'identifier les secteurs prioritaires d'interventions.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

Les membres du Conseil identifient en priorité le Richelieu, et en particulier les secteurs suivants :

- McMasterville : de l'usine de la C.I.L. à la rue Bernard Pilon;
- Otterburn Park : du secteur "Pointe Valence" à la halte routière;
- Chambly : le long de la rue Martel, à proximité du Fort et des écluses, sur l'île Demers;
- Mt St-Hilaire : de l'autoroute 20 jusqu'aux limites de Saint-Charles Paroisse;
- St-Charles Paroisse : des limites de Mt St-Hilaire jusqu'aux limites de Saint-Charles Village.

POINT 15. CLOTURE DE LA SEANCE

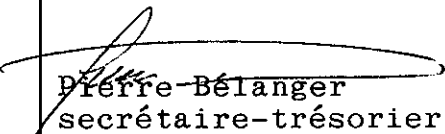
88-1284

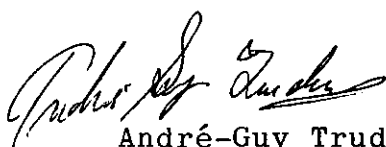
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE la séance soit et est close, tous les points de l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il est 22 h 40.


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


André-Guy Trudeau
préfet suppléant